

Séance du 18 octobre 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 12 octobre 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, MM. Millet-Barbé, Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à Mme Lauqué ; Mme Boé à Mme Touraton ; Mme Salducci à Mme Demont ; Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

Mme Demont présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **CULTURE ET PATRIMOINE** – Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation d'un don de Monsieur Juan Gorriti.

Juan Gorriti, sculpteur navarrais disciple de Jorge Oteiza, propose de faire don à la Ville d'une sculpture de la série Baserriko Argia, « Lumière de la ferme », proposée au Musée Basque à l'occasion d'une exposition de son œuvre en 2005.

« Facteur Cheval » de la vie paysanne, Juan Gorriti détourne les objets de la vie quotidienne à la ferme tout en créant des formes géométriques suggestives évoquant l'architecture de bois, les espaces à vivre et à travailler.

Cette pièce, d'une valeur d'assurance de 1 500 € (mille cinq cents euros), est composée de trois morceaux de chêne emboîtés et découpés formant des fenêtres, des fentes courbes et des marches d'escalier. Le bois le plus grand est collé à un contreplaqué peint et sali qui garde trace des collages de tissus et d'autres matériaux frottés.

Conformément à la convention de gestion des collections conclue entre la Ville et le syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, et sous réserve de l'avis de la commission scientifique régionale des Musées de France, il est demandé au conseil municipal d'accepter ce don pour le musée et de remercier Monsieur Gorriti, au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.